

MAIRIE d'ARREAU
Conseil municipal du 24 février 2022

L'an deux mille vingt et deux, le 24 du mois de février à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.
Date de convocation du conseil municipal 18 février 2022.

PRESENTS:

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Jean Pierre BUERBA, Marc CAUMONT, adjoints,
Raphaël BENOIT, Kate MARIE, Sylvie BIRABEN, Stéphane AUZERAL, Jean-Laurent PEREZ, Jean Philippe DELARUE

ABSENTS EXCUSES

Anne-Laure JEAN-BAPTISTE procuration à Raphaël BENOIT
Jean-Baptiste GRANGE
Laura LAVILANIE

Stéphane AUZERAL procuration à Jean Philippe DELARUE à 18h40 quitte la réunion et a participé au vote de la délibération 11- 2022

Anne DUNAN procuration à Nadine DESMARAIS

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 9 puis 8 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.
Marc CAUMONT est élu secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **20 janvier 2022**

Le compte rendu du conseil municipal du **20 janvier 2022** est approuvé à l'unanimité.

Après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal approuve cette proposition.

VERIFICATION PERIODIQUE INSTALLATIONS SPORTIVES ET AIRES DE JEUX (18-2022)

La vérification périodique complète des installations sportives est obligatoire tous les deux ans et tous les ans pour les aires de jeux.

Dans ce contexte Socotec et Apave ont proposé un devis correspondant à cette prestation, sur deux ans.

Les montants sont très proches, Apave 1140 € TTC et Socotec 1116 € TTC.

Après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le devis Socotec pour un montant de 1116 € TTC
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces afférentes

Au registre sont les signatures,
Philippe CARRERE
Maire d'Arreau